

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)**

Séance du 01 juillet 2021

REPUBLIQUE FRANCAISE		
DEPARTEMENT du CANTAL		
Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21
Date de la convocation : 22 juin 2021 Date d'affichage : 22 juin 2021		
Vote : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0		
L'an deux mille vingt et un le premier du mois de Juillet		
A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.		
Présents : Françoise ALRIQ, Jean BOUCHIER, Gilles CHABRIER, Christian GRAS, Dimitri OCTAVIE, Christian PICHOT-DUCLOS, Pierrick ROCHE, Félix ROCHE, Magali CRAUSER, Danielle ROLLAND, Alain BARRES, Robert PISSAVY, Véronique BOREL, Pierre JUILLARD, Vanessa BESSON, Béatrice CHEVALLET		
Présents par procuration : Laurent SAIGNIE donne pouvoir à Véronique BOREL, Roland VIDAL donne pouvoir à Gilles CHABRIER, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME donne pouvoir à Magali CRAUSER, Eric TUPHE donne pouvoir à Christian PICHOT-DUCLOS, Flore COUTURE donne pouvoir à Pierrick ROCHE		
Absent : Aurélien TISSIER, Béatrice THOMAS.		
Secrétaire de Séance : Pierrick ROCHE		

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DRAC – ECOLE ET CINEMA

Le dispositif national École et cinéma a pour but de former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique. Celui-ci fait découvrir en salle de cinéma des films de qualité à de jeunes spectateurs et à leurs enseignants. Il permet de lier le cinéma à l'école avec deux objectifs : - inciter les enfants à prendre le chemin de la salle de cinéma et s'approprier ce lieu de pratique culturelle, de partage, de lien social... - initier une réelle approche du cinéma en tant qu'art à découvrir et à aimer...

Il est nationalement coordonné par une association, « Passeurs d'Images » (anciennement « Les Enfants de Cinéma ») et au niveau départemental par un binôme composé d'un référent « cinéma » et d'un référent « Education Nationale ».

Le cinéma L'Arverne est la structure coordinatrice « cinéma » depuis 2007 pour le Cantal. Dans le cadre de cette mission, son agent responsable du cinéma se charge de faire le lien entre le coordinateur « Education nationale » au sein du Rectorat, les cinémas du département participant au dispositif, les distributeurs des films et l'association « Passeurs d'images ».

Cette activité génère du temps de travail et de déplacements. C'est pourquoi nous sollicitons une subvention de 3500 euros auprès de la DRAC pour l'année 2021.

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/07/2021 015-200071702-20210701-DE_2021_089-DE

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,**

DEMANDE une subvention auprès de la DRAC AUVERGNE de 3 500.00 € au titre de son investissement dans le dispositif « Ecole et cinéma » conformément au plan de financement joint en annexe.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à la présente délibération.

**AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME**

Le Maire,

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains some illegible text and the number '15' at the bottom.

Gilles CHABRIER

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

*Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante:
www.murat.fr*

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/07/2021 015-200071702-20210701-DE_2021_089-DE

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET N2021 (en équilibre et en euros)

Pour le détail des postes se référer au Plan Comptable Général

NOM DE LA STRUCTURE : CINEMA L'ARVERNE

INTITULÉ DU PROJET : COORDINATION DEPARTEMENTALE ECOLE ET CINEMA

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
	6 930.00€		
CHARGES D'EXPLOITATION			
61. SERVICES EXTÉRIEURS			
Atelier et formation Education à l'image	30 €		6 930.00€
	240 €	PRODUITS D'EXPLOITATION	3 500.00 €
62. AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS			
Transports de films		74. SUBVENTIONS	
Frais de déplacement	2850 €	Ministère de la culture - CNC	
	380 €	DRAC Auvergne	
64. CHARGES DE PERSONNEL			
Salaires et traitements			
Charges sociales et cotisations			
TOTAL des CHARGES	10430 €	TOTAL des PRODUITS	10430 €

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/07/2021 015-200071702-20210701-DE_2021_089-DE

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/07/2021 015-200071702-20210701-DE_2021_089-DE